



EGLISE EVANGÉLIQUE DU CAMEROUN  
DEPARTEMENT DU CULTE D'ENFANTS ET CHORALES  
RÉGION SYNODALE CENTRE ET SUD 2  
DISTRICT CENTRE 2  
PAROISSE DE MELEN  
**CHORALE HEAVEN VOICES**

« Seigneur ! Ouvre mes lèvres, et ma bouche publierà ta louange. Ps 51 : 17 »  
BP : 11540 Yaoundé Tels : 692243853 / 656426120 / 653284336 / Email : [heavenvoices17choir@gmail.com](mailto:heavenvoices17choir@gmail.com)



# RAPPORT DE VÉRIFICATION DES COMPTES

**Exercice 2025**

*Yaoundé, le 17 Janvier 2025*

*« Celui qui est fidèle dans les petites choses l'est aussi dans les grandes, et celui qui est injuste dans les petites choses l'est aussi dans les grandes. » Luc 16:10*

Bien-aimés en Jésus-Christ,

C'est un honneur pour moi de présenter devant cette auguste assemblée le fruit du travail mené dans le cadre de la **vérification des comptes de l'exercice 2025**.

Le présent rapport porte sur la gestion financière de la chorale au cours de l'année 2025 et s'articule autour des missions qui m'ont été confiées, à savoir :

- l'examen des chiffres du rapport financier du Trésorier ;
- le contrôle des lignes budgétaires (recettes et dépenses) ;
- la vérification des pièces justificatives ;
- la vérification de l'application des décisions des Assemblées ;
- les observations et recommandations.

## 1. Examen des chiffres du rapport financier du Trésorier

Au cours de l'année 2025, la chorale Heaven Voices a engagé des **dépenses de fonctionnement d'un montant total de 2 802 841 francs CFA**, pour un **budget d'investissement arrêté à 3 128 223 francs CFA**, conformément aux chiffres présentés dans le rapport de la trésorière.

L'examen des données financières montre que les déclarations du trésorier sont **cohérentes et conformes**, tant au niveau du fonctionnement qu'au niveau de l'investissement. Les chiffres présentés traduisent une gestion globalement rigoureuse des ressources mises à disposition de la chorale.

## 2. Contrôle des lignes budgétaires (recettes et dépenses)

Le contrôle des lignes budgétaires révèle que, dans l'ensemble, la trésorière s'est efforcée de **respecter les limites fixées par le budget initial**.

Certains dépassements ont néanmoins été observés sur quelques lignes. Ces dépassements ont constitué des contraintes importantes, mais ont été **présentés au bureau**, examinés et **approuvés**, car jugés nécessaires au bon fonctionnement de la chorale.

Cette situation met en évidence la nécessité de renforcer la **clarté et l'indépendance des lignes budgétaires**, afin de faciliter le suivi, l'anticipation des écarts et la prise de décisions éclairées.

## 3. Vérification des pièces justificatives

La vérification des pièces justificatives relatives aux dépenses effectuées au cours de l'année 2025 montre que celles-ci sont **globalement existantes et disponibles**.

Des outils et mécanismes de **traçabilité financière** ont été conçus et utilisés tout au long de l'année, contribuant ainsi à une meilleure organisation de la gestion financière.

Toutefois, une difficulté subsiste concernant certaines **dépenses ponctuelles et urgentes**. En effet, lorsqu'une situation imprévue nécessite une sortie immédiate de fonds, les formalités administratives (coupon de sortie, fiches de demande, etc.) ne sont pas toujours régularisées après coup, ce qui peut fragiliser la traçabilité de ces opérations.

#### 4. Vérification de l'application des décisions des Assemblées

Concernant l'application des décisions prises en Assemblée, il avait été arrêté pour l'année 2025 qu'un **budget spécifique dédié aux assistances** soit voté et mis en œuvre.

Un début d'exécution de cette décision a été observé, avec quelques actions amorcées.

Toutefois, cette mesure n'a pas été appliquée de manière effective et continue tout au long de l'année.

Par ailleurs, une autre recommandation de l'Assemblée consistait à se rapprocher de la **commission financière de la paroisse** afin d'évaluer le **cahier des charges du commissaire aux comptes**. Ce travail a été effectivement réalisé, et une séance de travail a été menée entre la commission financière de la chorale et celle de la paroisse.

Un autre chantier est actuellement en cours entre la **commission financière** et le **bureau**, en vue de la **révision du budget de l'année 2026**, afin de mieux l'adapter aux réalités et aux orientations de la chorale.

#### 5. Observations et recommandations

À l'issue des travaux effectués, les observations et recommandations suivantes sont formulées :

- Il est recommandé que la **commission financière établisse les lignes budgétaires de manière scindée**, en veillant à ce que chaque ligne soit **indépendante**, afin d'améliorer le suivi et le contrôle des dépenses.
- La commission financière est appelée à **fusionner les mouvements de trésorerie en caisse et hors caisse** dans ses bilans mensuels, afin de garantir, en fin d'exercice, une **traçabilité complète de toutes les entrées et sorties financières**.
- Les différentes commissions sont invitées à **s'en tenir strictement à leurs budgets initiaux** dans la planification et l'exécution de leurs activités.
- Il est proposé que **l'Assemblée générale accorde son quitus au rapport financier de l'année 2025**, au regard des vérifications effectuées.
- Il est recommandé que **l'Assemblée analyse et statue sur le budget de l'année 2026** qui sera présenté.

## **Conclusion générale**

En définitive, la **gestion financière de l'année 2025** a été **globalement bien menée**, malgré quelques difficultés mineures relevées au sein de la commission financière. Les déclarations du trésorier sont **jugées exactes et conformes**, aussi bien pour les dépenses de fonctionnement que pour celles liées à l'investissement.

**Le Commissaire aux comptes**

Yannik KADJIE